

PROGRAMME 2019 : FORMATION 315h – Contrôleur Technique Véhicules Légers

Objectif de la formation

Acquisition de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction de contrôleur technique VL

Public

Personne souhaitant devenir contrôleur technique VL

Le plus de la formation

Qualification spécifique GAZ
Formation aux risques électrique en vue de l'habilitation
Entraînement pratique dans l'atelier du centre de formation

Pré-requis

Répondre aux critères de diplômes requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991

Durée – 315 heures

- 315h
 - 7 semaines en centre de formation
 - 2 semaines de pratique en centre de contrôle

Effectif

- Minimum 6 participants
- Maximum 14 participants

Contenu

- Réglementation du contrôle technique (arrêté du 16/06/91, code de la route et SRV)
- Méthodologie de contrôle (8 fonctions)
- Critères d'interprétation des défaillances
- Véhicules spécifiques (taxi, école, sanitaire, VL TP, véhicules de collection)
- Véhicules gaz (GPL, GNC)
- Véhicules électriques et hybrides
- Règles d'homologation et d'immatriculation des véhicules
- Gestion du matériel de contrôle technique
- Gestion des liaisons entre appareil de contrôle.
- Approche de la gestion qualité (norme 17020)
- Evolution technologique des véhicules (EOBD, dépollution, 4x4)
- Utilisation des outils informatiques (logiciel, terminal de saisie portable)
- Livret d'exercice informatique de véhicules

APPLICATIONS PRATIQUES

- Mise en application pratique en centre de formation
- Mise en application pratique en centre de contrôle avec suivi du livret d'activités du stagiaire

LE JOUR DU STAGE, LE STAGIAIRE DEVRA SE PRÉSENTER MUNI DE :

- Sa convocation et sa pièce d'identité (exigence réglementaire)
- Ses vêtements de travail et chaussures de sécurité

Pédagogie

- Pédagogie active, participative et démonstrative
- Diaporama, support stagiaire
- Exercices pratiques en situation sur véhicules
- Etudes de cas divers

Formateur

- Formateur spécialisé CTVL
- Double compétence technique et pédagogique
- Expérimenté dans le domaine du contrôle technique

Evaluation

Evaluation théorique hebdomadaire
Évaluation pratique de fin de formation

Formation organisée pour les réseaux Auto Sécurité et Sécuritest, membres du groupe SGS, correspondant aux exigences de l'annexe IV de l'arrêté du 18/06/1991 modifié.
Programme de formation approuvé par le Ministère chargé des transports.

SGS Automotive Services

1, place du Gué de Maulny – 72019 LE MANS cedex 2

Tél : 02 43 41 41 41 – Fax : 02 85 85 50 12

RCS Le Mans : 528 520 083 000 15 – N° d'existence : 52 72 013 73 72

SGS

AUTOMOTIVE SERVICES